

ENQUETE CRÉDITS PÉDAGOGIQUES ET FONDS SOCIAUX

LANCEMENT DE L'ENQUETE ANNUELLE CREDITS PEDAGOGIQUES ET FONDS SOCIAUX

Division des établissements
Département de l'accompagnement et du suivi des politiques éducatives
(DASPE)

Affaire suivie par : Camille GUIBERT
Tél : 01 57 02 64 56
Mél : ce.daspe@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges,

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Afin de préparer la délégation des crédits pédagogiques et des fonds sociaux aux établissements, nous avons besoin de connaître la situation de chaque établissement, notamment en ce qui concerne leurs reliquats.

À ce titre, les comptes financiers constituent notre principale source d'information mais ne peuvent être utilisés aujourd'hui pour deux raisons :

- ils ne permettent pas de connaître la situation budgétaire d'un établissement à la date d'aujourd'hui ;
- ils ne permettent pas de faire remonter les informations quant à l'utilisation précise de certains crédits (fonds sociaux, école ouverte, etc)

Dans un souci de simplification, nous avons fusionné l'enquête académique et l'enquête ministérielle. Cette enquête sera donc la seule sur ce sujet. Les données seront utilisées à la fois par le ministère pour calibrer les besoins par académie, et par le rectorat et les DSDEN pour déléguer les crédits aux établissements.

A ce titre, nous vous rappelons que les établissements qui ne répondent pas à l'enquête ne pourront pas être dotés.

La plateforme interview ne permettant pas des saisies en plusieurs fois, nous vous conseillons de prendre connaissance des questions à l'aide du document envoyé avec le lien et de préparer vos réponses avant la saisie. Si vous rencontrez des difficultés pour saisir cette enquête, merci de prendre contact avec le DASPE.

Pour information, un groupe de travail académique s'est constitué pour faciliter l'utilisation des crédits et permettre une déspecialisation des reliquats. Ses conclusions vous seront présentées dans les semaines qui viennent.

L'enquête sera envoyée par mail prochainement, une réponse est attendue **au plus tard le 15 mars 2023**.

Pour le recteur et par délégation

La secrétaire générale adjointe

**Signé
Francette DALLE MESE**